



# NEWSLETTER

Newsletter mars 2021

Notre site internet : [pourecouen.fr](https://pourecouen.fr)

Mesdames, Messieurs,

Voici quelques nouvelles concernant la gestion municipale de la part des élus du groupe POUR ECOUEN. Vous pouvez retrouver la plupart de ces informations de façon plus détaillées sur le site de notre association [https://pourecouen.fr/](https://pourecouen.fr)

## Conseil municipal

**Le prochain conseil municipal se tiendra le 6 avril 2021 à huis clos.** L'ordre du jour sera principalement dédié au vote du budget.

**Le dernier conseil s'est tenu le 11 février** avec le débat d'orientation budgétaire, première phase des travaux budgétaires. Les documents de la mairie ne permettent pas de dégager un réel projet municipal. La plupart des actions présentées sont des copier/coller des budgets précédents. Pour citer un exemple parmi tant d'autres, comme l'an dernier la mairie prévoit la pose de 12 caméras de vidéoprotection sans qu'on sache s'il s'agit d'équipements supplémentaires par rapport à 2020 ou du report d'un investissement non réalisé.

Nous nous sommes étonnés aussi de l'absence de chiffrage du centre technique municipal. Ce projet qui devait s'installer sur la zone d'activité au nord de Vygon est de plus en plus incertain. Tous les marchés lancés par la ville pour sa réalisation ont été déclarés infructueux et la déclaration d'utilité publique ouvrant la possibilité d'aménager le secteur est caduque.

**Nous avons néanmoins relevé les actions suivantes qui intéressent les Ecoeuennais :**



- refonte du site internet de la mairie ; comme nous l'avons tous constaté, ce site est peu fonctionnel et mal structuré depuis tant d'années. Espérons que la nouvelle version facilitera la mise à disposition des informations importantes.
- études pour l'aménagement ou le réaménagement de la partie Nord du Mail, du lavoir, du Parc Charles de Gaulle, des abords mairie/église en vue d'optimiser les places de parking et du terrain de sport à l'arrière de l'église. *Nous souhaitons des études de qualité qui associent les habitants. On peut en douter quand on voit les aménagements en cours dans le haut du Parc Charles de Gaulle sans que l'étude annoncée ait eu lieu. Ces aménagements n'ont-ils pas plutôt pour but de valoriser la terrasse affectée gratuitement à l'hôtel restaurant sur le domaine public ? L'accès à cette partie du parc sera-t-il encore possible pour les promeneurs ou réservé aux clients du restaurant ? L'éclairage installé l'été dernier aux abords du restaurant, allumé toute la nuit et dont les consommations sont payées par la mairie ne nous rassure pas sur les aménagements en cours...*

Le dernier conseil municipal a permis d'installer la commission d'accessibilité aux personnes handicapées.

Enfin, Madame Marianna Bak, adjointe au maire pour l'aménagement, l'urbanisme et le développement économique a démissionné de ses fonctions de déléguée.

A ce jour, ce poste très important dans l'équipe municipale n'est pas encore pourvu.

# Informations diverses concernant les actions de la municipalité

En faisant des demandes de documents, nous avons obtenu les informations suivantes :

- **Arrêtés de création des zones bleues à Ecouen** : Il nous a semblé utile d'obtenir ces documents car les zones bleues à Ecouen sont mal marquées et surtout peu respectées. Nous en avons donc fait la demande en février dernier. A notre grande surprise, plus de la moitié des arrêtés reçus datent du 12/03/2021 en remplacement de précédents arrêtés jamais communiqués au public. Etaient-ils inapplicables ou non validés ? Quoi qu'il en soit nous sommes satisfaits d'y lire en introduction une déclaration de mise en place d'un « nouveau plan de stationnement », même si celui-ci n'a pas été présenté au conseil municipal, et d'une volonté de limiter l'usage abusif de l'espace public par des véhicules de moins en moins utilisés.
- Reste que ces arrêtés restent sans valeur à défaut de marquage, d'indications et malheureusement de contraventions. L'exemple des rues G. Joyeux et Maréchal Leclerc est là pour nous le rappeler.  
Qui plus est, la notion de zone blanche, nouvelle à Ecouen dans le secteur de la gare, mérite d'être clairement expliquée car elle protège les résidents tout en évitant les abus. Nous attendons impatiemment la suite de ce projet qui montrera qu'il n'y a pas de vrai manque de places de stationnement dans notre ville, seulement des solutions.
- **Devis concernant la réalisation des diagnostics amiante des écoles** : nous avons reçu trois devis pour les écoles Paul Serre et Jules Verne ainsi que pour les autres bâtiments municipaux. Cependant nous ne savons pas si les diagnostics ont été réalisés et n'avons encore aucune donnée pour les écoles Raoul Riet et Foch.
- **Devis de réalisation des figurines d'écolier à proximité de passages piétons** : nous avons demandé ces devis suite à des interrogations de plusieurs Ecouenais sur leur coût. L'installation de ces figurines a coûté entre 10 et 15 000 €.
- **Compte-rendu des réunions du conseil d'administration du syndicat intercommunal pour la gestion du parking de la gare** : du fait des projets d'aménagement de la place et du parking de la gare, de la construction de logements sur le parking à partir de 2023 et d'informations sur la fin de la gratuité du parking, nous avons demandé ces documents auxquels participent des représentants de la ville d'Ecouen. Nous restons encore dans l'attente de les recevoir plus d'un mois plus tard.

Par rapport au mandat précédent, Madame le Maire a considérablement réduit la liste des décisions dont elle rend compte au conseil. Cette pratique ne nous semble pas conforme aux institutions. Nous sommes en train d'en vérifier la légalité. Vos élus sont donc obligés de demander la communication de documents pour avoir connaissance des réalisations de la commune.

## La Poste d'Ecouen

Enfin notre sujet de préoccupation majeure, est l'avenir de la poste, fermée depuis plus d'un mois. Nous avons interpellé la préfecture et le Délégué Territorial du Groupe La Poste pour le Val d'Oise. Malheureusement le dialogue n'a pas été productif. Celui-ci a été clair sur la volonté de la Poste de transformer le bureau en agence postale, en facteur guichetier ou en guichet chez un commerçant. Il a assuré qu'il n'y aurait pas de « fermeture sèche » du bureau de poste sans accord avec la mairie sur une nouvelle formule de service postal. Nous lui avons rétorqué que les fermetures à répétition et de longue durée revenaient pourtant à une fermeture sèche et que nous poursuivions la mobilisation contre ces ruptures de service.

Nous avons appris qu'une réunion avait eu lieu entre les représentants locaux de la poste et Madame le Maire mi-décembre, mais n'en n'avons eu aucun retour... Notre proposition à Madame le maire de réunion des différentes composantes du conseil n'a pas non plus reçu de réponse.

Nous restons à votre disposition pour toute question concernant votre vie quotidienne à Ecouen.

Bien à vous.

**Benoît HUET**  
Conseiller municipal  
Président de POUR ECOUEN